Corrigé – Brevet 2017 – histoire-géographie-EMC – Centres étrangers

Analyser et comprendre des documents — Géographie : les aires urbaines en France, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents — Géographie : les aires urbaines en France *(20 pts)*

1. D'après le document 1, Xavier et Juliette habitaient auparavant à **Lyon**, la grande ville (pôle urbain) située au nord-ouest de la carte. Ils habitent aujourd'hui dans une **maison de village** située dans le **Nord-Isère, à l'est de Lyon**, entre Villefontaine et La Tour du Pin, le long de l'autoroute A43. Ils sont donc passés de la ville-centre à l'**espace périurbain** de l'aire urbaine de Lyon.

2. Le couple a quitté Lyon pour plusieurs raisons, qu'il explique lui-même dans l'encadré « Le choix du périurbain ».
— **Première raison : le prix du logement.** Le couple évoque « le prix de l'immobilier, moins cher ». En s'éloignant de Lyon, il a pu devenir propriétaire (c'est un « Premier achat ») d'une maison individuelle, ce qui aurait été bien plus coûteux en ville. Ce choix est lié à un changement familial : ils ont déménagé « avant la naissance de leur premier enfant » et cherchaient plus d'espace.
— **Deuxième raison : un cadre de vie proche de la campagne, sans isolement.** Ils expriment une « envie de campagne » mais une maison « pas isolée » : le village offre des services de proximité (« Nounou, boulangerie, école à 5 minutes à pied »). De plus, le village est situé « entre trois bassins d'emploi » (Lyon, Grenoble et Chambéry), bien desservis par les autoroutes A43 et A48 et par la voie ferrée, ce qui permet à chacun de rejoindre son lieu de travail.

3. La principale contrainte de ce choix est la **longueur des trajets quotidiens** : le couple dit n'avoir « Aucun » regret, « sauf les temps de trajet ». Juliette parcourt « 180 km train+voiture » et passe « 3h20 aller-retour » dans les transports, 5 jours par semaine, pour aller travailler à Grenoble ; Xavier fait 70 km et « 80 minutes » aller-retour pour se rendre à Villefontaine.

4. La proposition qui caractérise le mieux les déplacements de Xavier est la **proposition B** : « D'autres parcourent chaque jour des dizaines de kilomètres pour se rendre à leur travail ». En effet, Xavier parcourt 70 km aller-retour (soit des dizaines de kilomètres) en voiture, « 4 ou 5 jours/semaine », pour aller travailler à Villefontaine. Il ne vit pas à l'échelle de son quartier (proposition A), et il ne fait pas plusieurs centaines de kilomètres en train à grande vitesse ou en avion (proposition C).

> ⚠ **Piège.** La proposition C pourrait faire penser à Juliette, mais la question porte sur Xavier : relis bien qui est concerné. Et n'oublie pas de recopier la proposition, comme le demande la consigne.

5. Les mobilités favorisent la croissance des aires urbaines. Grâce à « l'augmentation des vitesses » (document 2), c'est-à-dire aux autoroutes, à la voiture et aux trains, les habitants peuvent dissocier leur lieu d'habitat et leur lieu de travail : ils peuvent habiter loin de la ville où ils travaillent. De nombreux citadins, comme Xavier et Juliette, quittent donc la ville-centre pour s'installer dans des communes rurales ou des villages de plus en plus éloignés, où les logements sont moins chers et où ils peuvent avoir une maison avec jardin. C'est la **périurbanisation**. Ces communes, dont une grande partie des actifs part chaque jour travailler dans le pôle urbain, sont alors intégrées à la **couronne périurbaine** de l'aire urbaine : la légende du document 1 précise ainsi que « Villefontaine et La Tour du Pin font partie de l'aire urbaine de Lyon », alors qu'elles sont situées à plusieurs dizaines de kilomètres de Lyon. Les mobilités quotidiennes (navettes domicile-travail) entraînent donc un **étalement urbain** : les aires urbaines s'étendent toujours plus loin et gagnent des habitants.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit : les violences subies par les combattants et les civils pendant la Première Guerre mondiale

Plan possible : introduction (une guerre totale) ; I. les violences subies par les combattants (tranchées, grandes batailles, armes nouvelles) ; II. les violences subies par les civils (occupation, bombardements, génocide des Arméniens) ; conclusion (bilan humain).

Rédaction modèle

> La Première Guerre mondiale oppose de 1914 à 1918 la Triple-Entente (France, Royaume-Uni, Russie) aux puissances centrales (Allemagne, Autriche-Hongrie). Elle est une guerre totale qui mobilise toutes les ressources des pays et atteint un niveau de violence jamais connu jusque-là. Quelles violences ont subies les combattants et les civils au cours de ce conflit ?
>
> Tout d'abord, les soldats subissent une violence extrême. Après l'échec de la guerre de mouvement, le front se stabilise à la fin de l'année 1914 et les soldats s'enterrent dans des tranchées. Ils y vivent dans des conditions terribles : la boue, le froid, les rats, les poux et la peur permanente de la mort. Lors des grandes batailles, comme celle de Verdun en 1916, ils subissent des bombardements d'artillerie massifs pendant des mois : plus de 300 000 soldats français et allemands y meurent. Les assauts lancés contre les tranchées ennemies sont fauchés par les mitrailleuses. De nouvelles armes rendent la guerre encore plus meurtrière, comme les gaz de combat utilisés à partir de 1915. Beaucoup de survivants sont mutilés, comme les « gueules cassées » défigurées, ou traumatisés à vie.
>
> Ensuite, les civils sont eux aussi victimes de la guerre. Dès 1914, l'armée allemande commet des massacres de civils en Belgique et dans le nord de la France. Les populations des territoires occupés subissent les réquisitions, le travail forcé et les privations. Les civils sont également touchés par les bombardements des villes et par le blocus qui provoque des pénuries et la faim. Enfin, à partir de 1915, le gouvernement de l'Empire ottoman organise le génocide des Arméniens : déportations, massacres et marches de la mort font plus d'un million de victimes.
>
> Pour conclure, la Première Guerre mondiale est une guerre d'une violence de masse qui touche à la fois les soldats et les civils. Elle fait environ 10 millions de morts parmi les soldats et des millions de victimes civiles, et elle marque durablement les sociétés européennes.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande les violences subies par les combattants **et** par les civils : consacre un paragraphe à chacun, et donne au moins une date, un lieu et un chiffre précis dans chaque partie (Verdun 1916, génocide des Arméniens 1915).

2. Frise chronologique (annexe à rendre avec la copie)

- **Période en grisé** (de 1947 à 1991) : la **guerre froide**.
- **Vignette 2 : Création de l'ONU → 1945.** Le trait part de l'année 1945 (5 petites graduations après 1940), juste avant le début de la zone grisée.
- **Vignette 3 : Traité de Rome → 1957.** Le trait part de 1957 (7 graduations après 1950).
- **Vignette 1 : Indépendance de l'Algérie → 1962.** Le trait part de 1962 (2 graduations après 1960).
- **Vignette 4 : Chute du mur de Berlin → 1989.** Le trait part de 1989 (9 graduations après 1980, juste avant 1990).

Le numéro de chaque vignette (1, 2, 3, 4) est reporté précisément au-dessus de l'année correspondante sur la frise, et l'année est écrite sur les pointillés de chaque vignette.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Les deux documents abordent le **vote**, c'est-à-dire le fait de participer aux élections. Voter est un droit du citoyen, mais aussi un **devoir civique** : en France, le vote n'est pas obligatoire, mais chaque citoyen est invité à y participer. Pour pouvoir voter, il faut d'abord être inscrit sur les listes électorales, ce que rappelle l'affiche de la mairie de Besançon.

2. La mairie de Besançon a organisé cette campagne pour inciter les habitants, et en particulier les jeunes (l'affiche montre des téléphones portables et une carte électorale), à **s'inscrire sur les listes électorales** avant la date limite, afin de pouvoir voter aux élections de 2012 : « Pour voter en 2012, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2011 ». Elle cherche ainsi à lutter contre la non-inscription et l'abstention, en rappelant que voter « permet de s'exprimer ».

3. Sophie explique son nouvel intérêt pour la vie politique par sa maturité : « J'ai acquis une maturité qui me permet de prendre conscience de ce qui se passe dans mon pays. » (On peut aussi relever qu'elle est préoccupée par la vie quotidienne : « la vie commence vraiment à devenir chère ».)

4. Plusieurs arguments peuvent convaincre cet élève d'aller voter.

D'abord, voter permet de **s'exprimer** et de choisir ses représentants : le maire, les députés, le président de la République. Dans une démocratie, la souveraineté appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à sa place de questions qui concernent la vie de tous les jours : les impôts, l'école, les transports, l'environnement.

Ensuite, chaque voix compte : certaines élections, notamment municipales, se jouent à quelques voix près. Même si un seul vote ne change pas tout, comme le reconnaît Sophie, voter permet de participer et d'avoir ensuite la légitimité de dire, comme elle : « j'ai voté, je suis pas d'accord ».

Enfin, le droit de vote est le fruit de longues luttes : le suffrage universel masculin n'a été établi en France qu'en 1848 et les femmes n'ont voté pour la première fois qu'en 1945. Dans de nombreux pays, les citoyens n'ont toujours pas le droit de choisir librement leurs dirigeants. Voter, c'est donc faire vivre la démocratie et respecter ceux qui se sont battus pour ce droit.

> 💡 **Astuce.** Pour la question d'argumentation, annonce chaque argument par un connecteur (d'abord, ensuite, enfin) et appuie-toi aussi sur les documents : l'affiche (« ça permet de s'exprimer ») et la phrase de Sophie sont des arguments tout prêts.

Conseils pour le jour J

Ce sujet se joue en grande partie sur la lecture attentive du document 1 de géographie : la carte et l'encadré contiennent presque toutes les réponses. Recopie les expressions exactes entre guillemets (« le prix de l'immobilier, moins cher », « 3h20 aller-retour ») : c'est ce que le correcteur attend.

Le développement construit sur la Première Guerre mondiale vaut 15 points : garde-lui au moins 35 minutes. Fais deux parties bien distinctes (combattants, puis civils), avec une introduction et une conclusion, et place des dates et des exemples précis (Verdun 1916, gaz, génocide des Arméniens).

N'oublie surtout pas de rendre l'annexe de la frise avec ta copie. Vérifie tes dates de repères avant de les reporter : 1945, 1957, 1962 et 1989 sont des repères du programme qu'il faut connaître par cœur, tout comme les bornes de la guerre froide (1947-1991).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).